

BULLETIN D'INFORMATION



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



L'OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (UNODC) SOLLICITE LA PARTICIPATION DE LA CHAIRE UNESCO

VIENNE, AUTRICHE, JANVIER 2017

Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, a été invité par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) pour participer à un groupe d'experts à Vienne, en Autriche, du 23 au 25 janvier 2017.

L'UNODC a contacté monsieur Simoneau pour son expertise afin qu'il puisse contribuer à la première version d'un manuel qui servira de guide pour les pays souhaitant amorcer et mettre en œuvre des activités de réhabilitation en prison. Ce manuel portera en particulier sur les programmes liés à l'éducation, la formation et le travail en faveur des prisonniers.

Ce document fera suite au « *Manuel d'introduction pour la prévention de la récidive et la réinsertion sociale des délinquants* » que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a publié en 2012. Ce document complète « *l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus* », élaborées par monsieur Nelson Mandela à la suite de son incarcération au cours de l'Apartheid.

L'UNODC a aussi demandé à monsieur Simoneau de faire une présentation sur l'expertise du cégep Marie-Victorin en matière d'éducation postsecondaire dans les pénitenciers fédéraux au Québec, sur le



« Programme en communauté PRET 2000 » ainsi que la Chaire UNESCO.

Cette réunion de travail regroupait des experts de ministères de la Sécurité publique, de Services correctionnels nationaux, de Groupes intergouvernementaux affiliés à l'ONU ainsi que d'organismes de la société civile qui œuvrent auprès de personnes incarcérées dans une vingtaine de pays différents. Cette rencontre s'inscrivait dans l'important travail effectué par l'UNODC sur les questions des programmes éducatifs et de l'emploi s'adressant aux détenus.

Le manuel, fruit du travail réalisé lors de cette mission, sera publié au cours de l'été 2017 et diffusé sur notre site web et dans notre bulletin d'information.

La Chaire UNESCO entend demeurer en contact avec les organisateurs et les participants de cette rencontre, afin de mettre à jour l'état des lieux de la recherche, des programmes éducatifs, des pratiques innovantes et faire également un suivi sur les discussions entamées lors de cette importante réunion.

RÉFÉRENCES:



[Cliquez ici](#)

Pour consulter l'ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus, énoncées par Nelson Mandela.



[Cliquez ici](#)

Pour consulter le rapport de l'UNODC, « Répondre à la crise pénitentiaire mondiale — Stratégie 2015-2017 »

Pour accéder au site officiel de l'UNODC, cliquez sur le lien suivant : [Cliquez ici](#)

BULLETIN D'INFORMATION



Pour consulter le manuel de l'UNODC
« Manuel d'introduction pour la
Prévention de la récidive et la
réinsertion sociale des délinquants »

[Cliquez ici](#) ▶

Pour lire l'article publié par l'UNODC
sur l'évènement

[Cliquez ici](#) ▶

Pour voir davantage de photos de
l'évènement

[Cliquez ici](#) ▶



Piera Barzano, conseillère interrégionale senior, Rob Allan, consultant international du Royaume-Uni, Phillip Meissner, responsable du crime et de la justice pénale pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations pour la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, Muriel Jourdan-Ethvignot, responsable du crime et de la justice pénale pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.



Aldo Lale-Demoz, directeur exécutif adjoint de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.



COLLOQUE ÉDUCATIF PRÉSENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MONTRÉAL, CANADA, MARS 2017

Le 9 mars 2017, des membres de l'équipe de la Chaire UNESCO participaient à la 9e édition du « Colloque Éducatif Présent », organisé par les étudiants en éducation des cycles supérieurs de l'Université de Montréal qui avait pour thème cette année les « Voix (es) alternatives ».

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison a été invitée à donner la conférence d'ouverture, tout juste après le mot de bienvenue de madame Louise Poirier, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Paul Bélanger, président du comité scientifique, Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations et Flore Tanguay-Hébert, chercheuse pour la Chaire UNESCO, ont donné une présentation intitulée : « L'éducation, une rencontre vers la liberté » pour l'ouverture du colloque devant une salle comble.

Il a été question, lors de cette présentation, des réalités et du contexte de l'éducation en milieu carcéral au Canada et au Québec, de l'état de la recherche à l'international pour l'éducation des adultes incarcérés et de l'analyse du besoin de formation collégiale au sein de certains établissements de détention provinciaux. La présentation a aussi fait état de la crise actuelle en milieu carcéral et de l'expérience de monsieur Simoneau auprès de l'UNODC à Vienne, Autriche, en janvier 2017.

Misant principalement sur les discussions et les échanges avec les participants du colloque, une séance de questions et réponses suivait la présentation et a suscité des réflexions et débats sur les particularités et les contraintes en matière d'éducation en milieu carcéral.

Le contexte et les réalités de l'éducation en prison étant méconnus et faisant l'objet de peu de recherches au niveau de la maîtrise et du doctorat en éducation à l'Université de Montréal, la sensibilisation de ces étudiants, enseignants et participants a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Peut-être même que cette intervention pourra conduire à de nouvelles vocations et même inspirer davantage de recherches dans le domaine.

L'équipe de la Chaire UNESCO tient à remercier monsieur Rhida Zouaghi, étudiant à la maîtrise en éducation à l'Université de Montréal et organisateur du colloque, ainsi que tous les membres du comité organisateur et des étudiants bénévoles sans qui la tenue de ce colloque n'aurait pas été possible.

RÉFÉRENCES :

Pour consulter le site web de l'évènement

[Cliquez ici](#) ▶

Pour consulter le programme de l'évènement

[Cliquez ici](#) ▶



De gauche à droite : Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations, Paul Bélanger, directeur scientifique, Flore Tanguay-Hébert, chercheuse à la Chaire UNESCO de

BULLETIN D'INFORMATION

SEMAINE DE L'UNESCO POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OTTAWA, CANADA, MARS 2017

Du mercredi 8 mars au vendredi 10 mars 2017 avait lieu la « Semaine de l'UNESCO pour la Paix et le Développement durable » à Ottawa. La thématique de l'édition de cette année était : « Le rôle de l'éducation ».

Comme l'indique le site de l'évènement, cette semaine constitue : « une plate-forme unique de discussion sur deux programmes clés du Secteur de l'éducation, c'est-à-dire l'éducation au développement durable (EDD) et l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et leur contribution pratique à la mise en œuvre la cible 4.7 de l'objectif de développement durable 4 sur l'éducation. »

Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations, de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, a été invité par Collèges et instituts Canada à participer à cet évènement important qui regroupait des conférenciers-ères et participants de partout dans le monde et durant lequel le sujet de l'éducation était à l'honneur.

Lors de l'atelier « Apprendre dans un camp de réfugiés et dans une communauté d'accueil », organisé par la Commission canadienne de l'UNESCO, monsieur Simoneau a eu l'occasion d'échanger avec des membres représentant le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU, un chercheur de la « York University » et une représentante de l'« Entraide universitaire mondiale du Canada » sur la particularité de l'éducation en contexte de vulnérabilité.

D'autres échanges avec ces chercheurs sont prévus afin de pouvoir comparer les différences et similitudes entre le contexte du camp de réfugiés et celui d'une prison.

Monsieur Simoneau a aussi eu l'occasion de présenter la Chaire UNESCO et ses activités au kiosque tenu par Collèges et instituts Canada.

RÉFÉRENCES :

Pour consulter le site web de l'évènement

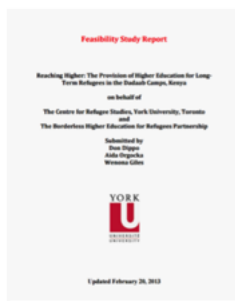
[Cliquez ici](#) ▶

Pour consulter le site web de Collèges et Instituts Canada

[Cliquez ici](#) ▶



[Cliquez ici](#) ▶



[Cliquez ici](#) ▶



PRIX DE LA CHAIRE UNESCO

QUÉBEC, CANADA, MARS 2017

Pour une deuxième année consécutive la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison a remis des prix visant à souligner le travail exceptionnel d'enseignants, en milieu carcéral, en reconnaissance du travail exceptionnel qui se fait quotidiennement dans les pénitenciers fédéraux au Québec ainsi que dans les établissements de détention de juridiction provinciale. Les critères sur lesquels étaient basées les évaluations des candidatures étaient les suivants :

- Le caractère novateur du projet, déjà expérimenté en milieu carcéral,
- Le réalisme et la pertinence du projet pour les élèves,
- La possibilité d'adapter le projet pour répondre à différents types de clientèles,
- L'impact direct du projet sur le cheminement scolaire de l'élève,
- Les connaissances, compétences ou habiletés acquises durant le projet qui peuvent être réinvesties dans la vie.

Au provincial, Madame Line Gagné, enseignante au Centre de détention de Percé, a remporté le prix pour son projet de critiques cinématographiques qu'elle fait faire aux personnes incarcérées. L'originalité de son approche réside dans le fait que les textes de critique des films visionnés, devaient aussi comporter une part de réflexion personnelle

portant sur une thématique imposée, par exemple la résilience. Ainsi, non seulement les acquis en langue française sont basés sur des objets qui suscitent l'intérêt (des films), mais ils permettent aussi un cheminement psychologique qui va beaucoup plus loin que la simple critique et nécessite une portion introspective.

Du côté du fédéral, la lauréate du prix est Madame Line Bordage, enseignante à l'Établissement de Port-Cartier, pour un projet qui s'intitule «Vivre en forme». En plus de conscientiser les détenus sur les bienfaits de l'activité physique régulière par la pratique de la course à pied et l'expérimentation de divers programmes d'entraînement adaptés à plusieurs niveaux, ce projet vise à susciter une prise en charge et une responsabilisation en matière de santé globale et d'hygiène afin de permettre aux personnes incarcérées de développer leur estime de soi, le respect des autres, l'entraide et la coopération.

L'équipe de la Chaire UNESCO tient à féliciter les lauréates de cette année, ainsi que tous les enseignants ayant soumis un projet pour leur travail inestimable et leur dévotion à la cause de l'éducation en milieu carcéral. De plus, l'équipe de la Chaire UNESCO souhaite aussi remercier les membres du jury, Monsieur Richard Coulombe et Madame Nathalie Denis sans qui cet évènement ne serait pas possible.



Le 26 avril 2017, le député de Gaspé, Gaëtan Lelièvre, a souligné à l'Assemblée nationale l'hommage reçu par la professeure Line Gagné. Vous pouvez visionner cette intervention en cliquant sur l'image.

BULLETIN D'INFORMATION



De gauche à droite : Stéphan Laurence, directeur adjoint Coopération provinciale, Services éducatifs en milieu carcéral provincial, Nathalie Denis, conseillère pédagogique, Coopération provinciale, Services éducatifs en milieu carcéral provincial, Line Bordage, récipiendaire pour le milieu carcéral fédéral, enseignante à la Commission scolaire du Fer (établissement de Port Cartier), Maryse Lacasse, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue, Line Chénard, coordonnatrice, Coopération provinciale, Services éducatifs en milieu carcéral fédéral, Richard Coulombe, directeur adjoint, Coopération provinciale, Services éducatifs en milieu carcéral fédéral et Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison.

Line Bordage

Enseignante, langues secondes ANG/FRE à l'établissement de Port-Cartier

Il fait toujours plaisir de voir notre travail se faire reconnaître. Mais lorsqu'on pense que cette reconnaissance passe au-delà des frontières, on parle davantage de fierté et d'accomplissement.

Passionnée de la course à pied et fervente promotrice des saines habitudes de vie en général, j'étais préoccupée par le manque d'activité physique qu'engendre l'incarcération. Enseignant depuis 13 ans dans un établissement à sécurité maximum, je chérissais ce projet tout en réalisant l'ampleur du processus dans un cadre rigide et sécuritaire.

Cependant, il a été relativement simple de promouvoir le programme considérant les bienfaits indéniables de l'activité physique tant sur le plan physique que psychologique. La gestion du stress, l'amélioration de l'humeur, l'optimisation du système immunitaire et l'augmentation de l'estime de soi ne sont que quelques-

uns des nombreux effets positifs qui ont servi à faire valoir l'idée d'un cours de remise en forme et ainsi convaincre les dirigeants de la pertinence de son instauration dans le cadre scolaire.

L'activité de fin de cours en circuit extérieur a permis aux étudiants de se surpasser et de mettre à profit leurs apprentissages. Après seulement huit semaines d'entraînement intensif, chacun, à son rythme, a pu effectuer une course de 10 km sans interruption. Pour ce faire, les étudiants se sont vu offrir une journée typique, digne d'un événement sportif d'envergure avec, en bonus, une bonne dose de fierté et de reconnaissance : le « Défi Santé et Forme » a été une expérience inoubliable pour nous, tant sur le plan physique que psychologique. Ce fut une journée d'encouragement, de dépassement de soi, de rapprochement, mais aussi un jour, un instant, de liberté... Merci infiniment!

Bien plus qu'un cours menant à l'obtention d'un crédit de cinquième secondaire, ce programme d'activité physique desservi en milieu carcéral procure des outils essentiels à la réinsertion sociale, répondant au besoin de s'épanouir de tout être humain : estime de soi, considération et respect.



De gauche à droite : Lise Hort, chef d'unité, Line Gagné, enseignante et récipiendaire du Prix de la Chaire UNESCO, Nathalie Desrosiers, conseillère en milieu carcéral, et Lorraine Huard, agente de service correctionnel.

Line Gagné

Enseignante à la détention de Percé (Québec)

C'est avec beaucoup de fierté que je reçois ce prix. Il est très gratifiant de voir son travail reconnu et apprécié.

Ma formation en cinéma m'a fortement influencé pour monter le cours de critique cinématographique. C'est un médium que l'on utilise peu et qui permet d'amener des échanges enrichissants.

Au départ, le but était de servir de support aux ateliers de français, mais j'ai eu l'opportunité d'en faire un cours. L'étudiant apprend à développer son esprit de synthèse, à porter un jugement critique ce qui amène des réflexions assez surprenantes. Comme je travaille dans une détention où tous les crimes commis sont à caractère sexuel, j'ai pensé que ce cours pourrait faire cheminer l'élève dans sa réflexion parce que la détention de Percé est un endroit où les commettants viennent suivre une thérapie.

Pour chaque film visionné, j'apporte un thème avec lequel l'étudiant doit travailler. Il faut ensuite qu'il l'intègre dans sa critique et le ramène à son vécu en lien avec son délit. Les thèmes varient, ça peut être la communication, la résilience, les valeurs morales, la famille, etc.

Avec toute la panoplie de films qui se fait, le choix est vaste et ça permet aux élèves d'élargir leur culture, de s'ouvrir sur le monde et voir que leur réalité rejoint celle de bien d'autres gens. L'adulte apprend dans un cadre moins rigide et la participation est plus active.

La grille de correction a été montée selon les normes du ministère de l'Éducation du Québec, elle peut donc varier d'un endroit à l'autre. Je favorise surtout les faits vécus et le cinéma de répertoire. Dernièrement, nous avons vu l'« ARRIVÉE » de Denis Villeneuve, un film où la communication joue un rôle majeur. « Lion », « Chocolat », « La vie est belle » font aussi partie de la liste pour cette année. Pour tous ceux qui voudront intégrer le cours de critique à leur enseignement, je souhaite de beaux moments de partage et d'ouverture.

LA CHAIRE UNESCO À L'ÉMISSION DE RADIO « FAIRE JUSTICE AUTREMENT »

MONTREAL, CANADA, AVRIL 2017

Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, a participé le 6 avril 2017 à l'enregistrement de l'émission « Faire justice autrement » sur les ondes de Radio VM (Radio Ville-Marie) avec madame Pascale L'Hébreux, directrice adjointe pour le milieu carcéral au « Centre de formation continue des Patriotes » et responsable des écoles de l'établissement Archambault.

Au cours d'une entrevue d'environ vingt minutes animée par Mathieu Lavigne, monsieur Simoneau et madame L'Hébreux ont parlé de l'offre de formation en milieu carcéral, des enjeux et défis pour les enseignants pratiquants en prison, des impacts de l'éducation et des programmes éducatifs destinés aux détenus par rapport à leur réhabilitation socioprofessionnelle.

Comme on peut le lire sur le site internet de l'émission, « Faire justice autrement » a pour objectif d'informer le public sur la réalité carcérale et celle des personnes victimes et ayant été victimes. Elle veut contribuer à déboulonner les préjugés persistants envers ces dernières et envers les personnes détenues et ex-détenues. Les principes de la justice réparatrice, qui, plutôt que de simplement punir, vise à réparer ce que le crime a brisé, sont au cœur de cette émission qui donne la parole à des personnes trop peu entendues. Cette émission est coproduite par

l'Aumônerie communautaire de Montréal et le Centre de services de justice réparatrice. »

Monsieur Simoneau tient à remercier Madame L'Hébreux qui a eu l'initiative de le contacter pour participer à cette émission. Madame L'Hébreux est impliquée depuis longtemps comme partenaire en éducation en milieu carcéral.

La diffusion de l'émission a eu lieu le 11 avril 2017 à 4 h (AM) sur les ondes de Radio VM et est disponible pour écoute par le biais du lien suivant :



Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, dans les studios de Radio Ville-Marie lors de l'enregistrement de l'émission « Faire Justice autrement » du jeudi 6 avril 2017.

RÉFÉRENCES :

Pour consulter la présentation générale de la série « Faire Justice autrement », cliquez sur le lien suivant

[Cliquez ici](#) ▶

Pour consulter le résumé de la saison 1 et les liens vers les épisodes la composant

[Cliquez ici](#) ▶



Madame Pascale L'Hébreux, directrice adjointe pour le milieu carcéral au Centre de formation continue des Patriotes et responsable des écoles de l'établissement Archambault.

PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL DU CANADA

QUÉBEC, CANADA, MARS 2017

Le 30 juin 2016 a été publié le 43^e Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel 2015-2016, conformément aux dispositions de l'article 192 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Cette loi, adoptée en 1992, tient compte des principes de la Charte canadienne des droits et libertés et prévoit que le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada ait le pouvoir d'agir comme ombudsman, auprès des délinquants, sous responsabilité fédérale pour faire enquête en cas de plainte par rapport aux « décisions, recommandations, actes ou omissions » du Service correctionnel du Canada (SCC).

À la suite de la réalisation de son enquête pour la période de 2015-2016, le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada souligne les six tendances et questions suivantes :

1. Une augmentation constante du nombre d'Autochtones derrière les barreaux, un groupe qui représente maintenant plus de 25 % de la population carcérale fédérale totale.
2. Le recours à la force accru et le nombre croissant d'incidents connexes impliquant des agents inflammatoires.
3. Le besoin, démontré, mais non comblé, de fournir davantage de programmes de formation professionnelle et d'acquisition de compétences dans le système correctionnel.
4. La diminution continue de la qualité et de l'application rigoureuse des pratiques de gestion des cas.
5. L'absence de progrès relativement à la prévention des décès en établissement.
6. Les ententes sur la diversification des modes de prestation de services pour les délinquants présentant de graves problèmes de santé mentale.

Alors que le rapport présente différents enjeux liés au milieu carcéral, notamment en matière de soins de santé et de conditions de détention, et qu'il souligne les problématiques spécifiques de certaines populations de détenus, entre autres les Autochtones et les transgenres, des recommandations sont associées à chacun de points soulevés, ainsi qu'une évaluation du suivi effectué par rapport à la mise en place des recommandations ayant fait l'objet des rapports annuels précédents.

En matière d'éducation, le Bureau de l'enquêteur correctionnel, dans la section intitulée « Réinsertion sociale en temps opportun et en toute sécurité », souligne l'importance des programmes de formation

offerts en milieu carcéral pour l'effet qu'ils ont sur les chances de réinsertion socioprofessionnelle et la diminution des taux de récidive.

Pourtant, le rapport déplore que malgré ce fait « environ 75 % des délinquants admis dans un établissement fédéral pour purger leur première peine aient indiqué qu'ils n'avaient pas de diplôme d'études secondaires », « les dépenses prévues pour les programmes d'éducation ont diminué d'environ 10 %, passant de 24,34 M\$ en 2014-2015 à 21,86 M\$ en 2015-2016, et qu'elles devraient rester à ce seuil pour les trois prochaines années. »

À cet effet, le Bureau de l'enquêteur correctionnel émet la recommandation suivante : « que le SCC élabore un plan d'action triennal pour répondre à la demande visant les emplois valables, l'acquisition de compétences dans le cadre de séances de formation professionnelle ainsi que la participation à des programmes d'apprentissage. »

BULLETIN D'INFORMATION

Dans l'optique de son énoncé de mission «Promouvoir, stimuler et encourager la recherche appliquée liée aux différents aspects de l'éducation en prison et intensifier la réflexion et les actions en la matière sur le plan international», l'équipe de la Chaire UNESCO ne peut que se réjouir de voir que les enjeux liés à l'éducation en milieu carcéral sont pris au sérieux dans l'évaluation des conditions de détention des détenus sous responsabilité fédérale effectuée par le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada.

RÉFÉRENCES :

Pour consulter la **Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition du Canada**

[Cliquez ici](#) ▶

Pour consulter la **Charte canadienne des droits et libertés**

[Cliquez ici](#) ▶

Pour consulter le **43e Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel 2015-2016**

[Cliquez ici](#) ▶

FINANCEMENT

SUBVENTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MÉES) DU QUÉBEC

Dans le cadre d'une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MÉES), l'équipe de la Chaire UNESCO a déposé un rapport d'activités faisant état du travail accompli.

Ce rapport, déposé chaque année, permet au MÉES de faire le suivi des projets qui sont rendus possibles grâce à la subvention octroyée.

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison tient d'ailleurs à remercier le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour sa contribution financière pour l'année 2016-2017.

ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) DU QUÉBEC

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison dispose d'une entente de recherche avec le ministère de la Sécurité publique du Québec pour la période de 2016 à 2019.

Pour faire suite à la réalisation d'une analyse du besoin en éducation dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec, complétée pour la période de 2016-2017, la Chaire UNESCO procédera à la mise à jour des références bibliographiques sur le plan mondial en matière d'éducation carcérale pour l'année 2017-2018.

La Chaire UNESCO tient à remercier le ministère de la Sécurité publique du Québec pour cette entente lui permettant de poursuivre ses activités de recherche appliquée.



CONSULTATION NATIONALE SUR L'ÉTAT DES PRISONS AU SÉNÉGAL ORGANISÉ PAR LE BUREAU DE L'UNESCO À DAKAR

DAKAR, SÉNÉGAL, MAI 2017

Les 23 et 24 mai 2017, aura lieu à Dakar au Sénégal une réunion consultative sur l'état des prisons au Sénégal. Cette rencontre est organisée par le bureau de l'UNESCO de Dakar, et a pour thématique : « La problématique des prisons et la lutte contre l'extrémisme violent par l'éducation ».

Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, a été invité à donner deux conférences lors de cet événement se déroulant sur deux jours.

Après l'échec de la réduction de la récidive par l'humanisation des prisons sénégalaises par leur transformation en Maison d'arrêt et de correction (MAC), le sort des lieux de détention au Sénégal et des détenus eux-mêmes demeure précaire et préoccupant. Ni les grâces présidentielles, encore moins les libérations conditionnelles et la pratique de la liberté provisoire en cours ne sont suffisantes pour réduire de manière effective l'inflation des effectifs dans le milieu carcéral et la stigmatisation des anciens détenus et les pratiques relevant de l'époque coloniale témoignent de cette réalité.

Fort de ce constat, et s'appuyant sur les travaux d'Ibrahima Thioub, Babacar Ba et Ibra Sène sur la dégradation du milieu carcéral, plusieurs projets de formation ont été mis en place au sein des MAC sénégalaises pour favoriser de meilleures chances de réinsertion sociale, notamment des programmes d'alphabétisation fonctionnelle, des formations professionnelles (maçonnerie, boulangerie, menuiserie, etc.) et des programmes visant à combattre l'extrémisme religieux violent.

Pourtant, malgré les nombreuses initiatives, les résultats sont encore très minces et il est difficile d'évaluer l'impact de ces politiques éducatives sur le désengorgement du milieu carcéral. La perspective de cette rencontre avec l'appui de l'UNESCO Dakar privilégiant l'éducation dans les prisons et la réponse aux enjeux sécuritaires actuels aura un impact certain sur la situation des prisons au Sénégal. En effet, le partage d'expériences permettra de mettre l'agenda et la prise en charge des détenus ou des personnes momentanément en conflit avec la loi au centre des préoccupations des autorités étatiques.

Le problème qui semble être spécifique aux prisons africaines, plus spécifiquement aux prisons sénégalaises est l'absence d'une recherche sérieuse sur les projets éducatifs et l'offre de formation, qu'elle soit professionnelle ou de réarmement moral et religieux, permettant une réintégration sociale réussie. Le laboratoire d'études et de recherche sur les marginalités de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, les projets de culture urbaine développés à Guédiawaye et les dossiers faits par les parlementaires sénégalais ainsi que ceux des organisations de défense de l'homme et le tout porté par le Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS) permettront de dresser les contours de la problématique carcérale au Sénégal.

Lors de sa participation à cette rencontre, Jean-Pierre Simoneau a pu non seulement faire état des programmes mis en place et partager sur l'expertise éducative carcérale canadienne développée depuis de nombreuses années, mais aussi collaborer à la mise sur pied d'un plan d'action en matière de recherche sur

ACTIVITÉS À VENIR

l'éducation en prison au Sénégal qui pourrait servir à documenter l'évaluation de programmes et mesures de gouvernance mis en place dans le pays et ainsi à aider à la mise en place de ces programmes. Ce plan d'action permettra à la population carcérale de contribuer à son tour au « Plan Sénégal émergent » (PSE) visant l'émergence du Sénégal sur la scène mondiale.

De plus, les objectifs de cette rencontre prévoient aussi la production d'un rapport indiquant les recommandations issues des différents échanges, une stratégie de plaidoyer en direction des autorités responsables du secteur et la mise en place d'une coalition de suivi des recommandations disposant d'un échéancier précis.

RÉFÉRENCES :

Pour consulter le site du Bureau de l'UNESCO à Dakar

[Cliquez ici](#) ▶

RENCONTRE DES CHAIRES UNESCO DU CANADA ET ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DE L'UNESCO

MONTRÉAL ET EDMONTON, CANADA, MAI ET AUTOMNE 2017

Les deux rencontres annuelles des Chaires UNESCO au Canada auront lieu, l'une lors de la prochaine assemblée générale annuelle de la CCU (Commission canadienne de l'UNESCO) qui aura lieu les 27 et 28 mai 2017 à Montréal, et l'autre les 30 novembre et 1er décembre 2017 à Edmonton.

Pour voir la liste des chaires UNESCO au Canada

[Cliquez ici](#) ▶

Pour aller sur la page du site de la Commission canadienne de l'UNESCO

[Cliquez ici](#) ▶

TECHNOLOGY IN CORRECTIONS CONFERENCE

PRAGUE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, MAI 2017

Du 15 au 17 mai 2017, a eu lieu à Prague en République tchèque la conférence internationale intitulée : «Technology in Corrections : Challenges for the Future», organisée par l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris), la International Corrections and Prisons Association (ICPA) et la Confederation of European Probation (CEP) et accueillie par les Czech Prison and Probation Services.

Tel qu'expliqué dans le programme de l'évènement : «Les administrations pénitentiaires et les services de probation sont actuellement confrontés à un certain nombre de défis. D'une part, l'accent est mis sur la professionnalisation, l'efficacité avec des approches plus individualisées et centrées sur le client envers le délinquant et une forte concentration sur la réintégration dans la société. D'autre part, une attention particulière doit être accordée à l'importance de garantir la sécurité publique et de trouver le juste équilibre et les réponses aux nouvelles évolutions dans


la société telles que la radicalisation. Faire tout cela dans les limites d'un contexte économique et budgétaire difficile constitue un défi ardu. Comme dans tous les secteurs, nous pensons que la technologie peut nous aider à relever ces défis. Encore plus, nous croyons que l'innovation est une nécessité si nous voulons trouver des solutions durables à nos problèmes.»

Dans cette optique, la Conférence, s'adressant à une multitude d'experts de divers secteurs d'activité liés aux technologies utilisées en milieu carcéral, vise à :

1. Identifier les défis du secteur privé dans le développement de solutions digitales adaptées au contexte carcéral actuel ;
2. Fournir des possibilités de réseautage aux participants afin de susciter de nouvelles collaborations ;
3. Promouvoir l'utilisation et la mise en place de solutions technologiques digitales avancées dans le milieu carcéral.

RÉFÉRENCES :

Pour consulter le site web de l'évènement

Cliquez ici 



ÉVÈNEMENT DE MI-PARCOURS DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES (CONFINTEA VI)

SUWON ET OSAN, CORÉE DU SUD, OCTOBRE 2017

En 2009, ses représentants, notamment monsieur Jean-Pierre Simoneau, participaient aux délibérations de CONFINTEA VI, à Belém (Brésil). Or, le Cadre d'action de Belém, document final adopté par la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), va plus loin que la Cadre d'action de Dakar et recommande d'«assurer l'éducation des adultes en milieu carcéral à tous les échelons appropriés». Compte tenu de l'engagement international d'appuyer le Cadre d'action de Belém, du rôle et des mandats sans équivoque de l'UNESCO pour sa mise en œuvre, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison contribue, avec l'UNESCO, à assurer l'éducation des adultes en milieu carcéral.

ÉVÈNEMENT DE MI-PARCOURS DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES (CONFINTEA VI)

SUWON ET OSAN, CORÉE DU SUD, OCTOBRE 2017

Du 25 au 27 octobre 2017, aura lieu à Suwon et à Osan en Corée du Sud l'évènement de mi-parcours de la Sixième Conférence internationale sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (CONFINTEA VI).

Ce bilan à mi-parcours constitue une occasion unique pour la Chaire UNESCO d'apporter son soutien et de participer à la discussion internationale par rapport aux bénéfices de l'éducation des adultes pour le développement durable, particulièrement l'éducation des adultes en milieu carcéral.

Cette rencontre regroupe des décideurs politiques de haut niveau, issus tant du domaine

de l'élaboration de politiques que de la pratique, parmi lesquels figurent des représentants des gouvernements, de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé.

Le troisième « Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III) », s'appuyant sur des enquêtes de suivi effectuées par 139 États membres de l'UNESCO évaluant les progrès accomplis au niveau mondial dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Belém (2009) lancé dans de nombreux pays en 2016 et 2017, constituera une ressource essentielle pour les discussions. En effet, ce rapport analyse l'impact de l'apprentissage et

l'éducation des adultes sur la santé et le bien-être, l'emploi et le marché du travail et la vie sociale, civique et communautaire, reflétant ainsi un déplacement vers une vision plus holistique de l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie telle qu'elle figure dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

De plus, ce bilan à mi-parcours préparera le terrain au niveau mondial pour développer l'apprentissage et l'éducation des adultes vers la septième Conférence internationale sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (CONFINTEA-VII), prévue en 2021.

RÉFÉRENCES :

Pour en savoir plus sur l'évènement

[Cliquez ici](#)

Pour consulter le document issu de la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI)

[Cliquez ici](#)

Pour consulter le cadre d'action de Belém

[Cliquez ici](#)

Pour consulter le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

[Cliquez ici](#)



Pour consulter le « Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III) »

[Cliquez ici](#)



BULLETIN D'INFORMATION

COLLOQUE VIRTUEL ICAE

EN LIGNE, AVRIL 2017

Du 3 au 24 avril 2017, avait lieu le séminaire virtuel du Conseil international d'éducation des adultes (ICAE) portant sur le thème des aptitudes et compétences.

Le séminaire virtuel veut promouvoir un débat et un dialogue sur des articles sélectionnés du journal de l'ICAE, la Revue internationale de l'éducation, afin d'approfondir et d'élargir l'analyse. Il crée un espace virtuel comme une

occasion de partager des expériences sur les modalités d'apprentissage communautaire, dans différentes régions et contextes, et pour inspirer de nouvelles initiatives.

PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ÉDUCATION EN PRISON EN 2019

MONTREAL, QUÉBEC, CANADA, 2019

En accord avec sa mission, et ses objectifs et, dans le but de permettre les échanges d'experts internationaux, le partage d'expertise et de pratiques innovantes et l'élaboration d'un état des lieux sur le sujet de l'éducation en prison, la Chaire UNESCO s'active présentement à

préparer l'organisation du premier colloque mondial sur l'éducation en prison qui devrait avoir lieu à Montréal ou à Québec au cours de l'été 2019.

Ce projet bénéficie d'ailleurs du support du comité directeur de la Chaire UNESCO

qui considère que l'envergure et le sujet d'un tel événement auraient des retombées importantes en matière d'éducation des adultes en milieu carcéral et, ainsi, contribuerait au développement durable.

BULLETIN D'INFORMATION

DOCUMENTAIRES SUR DES ENJEUX LIÉS À LA RÉALITÉ CARCÉRALE

La réalité carcérale et l'éducation en prison pouvant prendre différentes formes, diverses initiatives ont été mises en place afin d'améliorer des conditions dans les prisons à divers endroits dans le monde que ce soit en matière d'accès formel à l'éducation ou à travers des initiatives moins conventionnelles qui enseignent d'autres aptitudes humaines aux détenus.

Si le sujet vous intéresse, voici quelques suggestions de documentaires réalisés par rapport à ces initiatives :



POUR CONSULTER LA PAGE WEB DU DOCUMENTAIRE

[Cliquez ici](#) ▶

WAITING FOR SUPERMAN (2010)

Réalisation : Davis Guggenheim

Synopsis : Bien qu'il ne porte pas spécifiquement sur le sujet de l'éducation en prison, ce documentaire met en lumière les failles du système éducatif américain qui en vient à prédestiner certains étudiants à une future vie derrière les barreaux. En suivant le parcours de différents enfants en attente de la loterie pour obtenir une place dans une « Charter School » (écoles à vocation particulière très contingentes), le documentaire explore les enjeux liés à l'éducation, particulièrement en ce qui a trait aux facteurs de risques criminogènes et afin de contrer les effets des inégalités sociales.



LE DOCUMENTAIRE EST DISPONIBLE POUR VISIONNEMENT

ITUNES : [Cliquez ici](#) ▶ AMAZON : [Cliquez ici](#) ▶

SERVING LIFE (2011)

Réalisation : Lisa R. Cohen

Synopsis : À travers une narration de l'acteur Forest Whitaker, le documentaire télévisuel «Serving Life», réalisé pour le compte de la chaîne de télévision Oprah Winfrey Network, invite les spectateurs à suivre l'histoire de détenus incarcérés à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle et faisant du bénévolat au sein de l'hospice et de la clinique de soins palliatifs de leur prison. En effet, dans l'établissement de Angola, en Louisiane, où la moyenne des sentences avoisine les 90 ans, bon nombre de détenus se voient confrontés à l'idée de mourir en prison. Par le biais du programme de volontariat au sein de l'hospice de la prison et à travers leur travail auprès d'autres prisonniers mourants, les participants y trouvent une forme de réhabilitation inattendue, documentée à travers leur parcours au fil des mois.



POUR CONSULTER LA PAGE WEB OFFICIELLE DU DOCUMENTAIRE

[Cliquez ici](#) ▶

DOGS ON THE INSIDE (2014)

Réalisation : Brean Cunningham et Douglas Seirup

Synopsis : Le documentaire «Dogs on the Inside» présente un aperçu du programme de réhabilitation de la North Central Correctional Institution de la ville de Gardiner, au Massachusetts, qui consiste à jumeler des détenus avec des chiens anciennement maltraités et destinés à l'adoption. À travers le portrait de plusieurs détenus sur la période de trois mois que dure le programme, le spectateur est invité à être témoin des changements qui s'effectuent à la fois chez le prisonnier et l'animal, au fil des séances de dressage et du développement de la relation particulière qui s'installe entre les deux.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

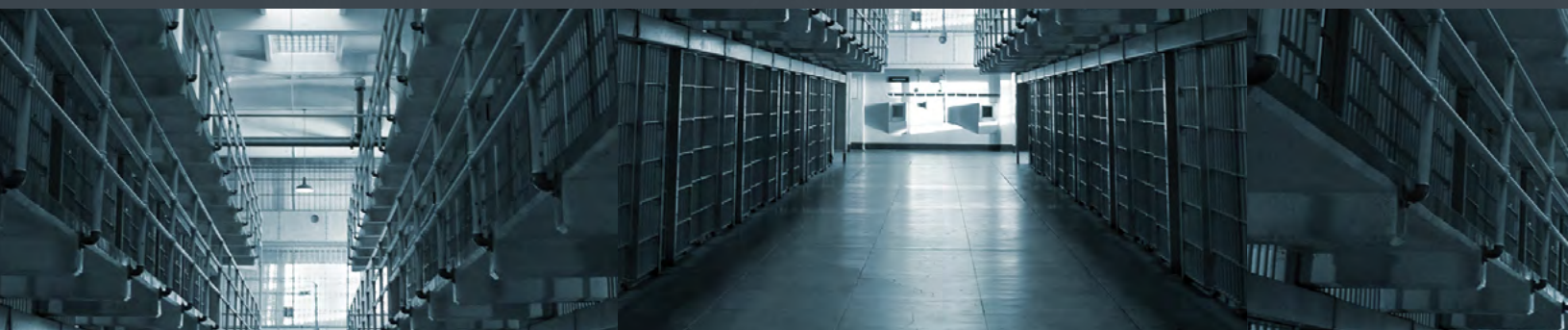
N'hésitez pas à transmettre ce bulletin
d'information à tous vos contacts.

Aussi, pour nous aider à élargir notre réseau,
transmettez-nous les noms et les coordonnées
des personnes et des organismes pertinents.

Site Web : www.cmv-educare.com

Courrier électronique : educare@collegemv.qc.ca

jean-pierre.simoneau@collegemv.qc.ca, directeur des opérations



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Québec 

7000, Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6
TEL : 1- 514 328 3832 FAX : 1-514 328 3829



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



www.cmv-educare.com
educare@collegemv.qc.ca

7000, Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6
TEL: 1- 514 328 3832 FAX: 1-514 328 3829
Volume 6, numéro 2, juin 2017